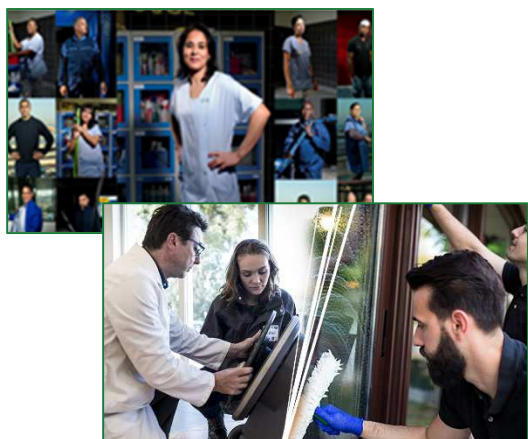


## Certificat d'Aptitude Professionnelle Agent de Propreté et d'Hygiène

### Le petit +

Formation possible en apprentissage sur la 2<sup>ème</sup> année ou en 1 an si vous avez un diplôme équivalent ou supérieur au CAP



L'élève devient agent de propreté et d'hygiène. Il peut alors, à partir d'instructions précises, assurer le nettoyage de différents locaux : bureaux, grands magasins, hôpitaux, ateliers de production d'entreprises, etc. Ce professionnel qualifié effectue l'entretien courant (balayage, lavage, lustrage...) et assure aussi des travaux de remise en état (décapage, ponçage, désinfection...), de bionettoyage et de gestion des déchets.

### La formation

#### Disciplines

Enseignement professionnel  
Français-Histoire-Géographie  
Mathématiques-Sciences Physiques  
Anglais  
Prévention Santé Environnement  
Arts appliqués  
Éducation physique et sportive  
Accompagnement personnalisé

#### Horaire Hebdomadaire Indicatif

1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
16h	16h
2h + 1h30 co-inter	2h + 1h30 co-inter
1h30 + 1h30 co-inter	2h + 1h30 co-inter
1h30	1h30
1h30	1h30
1h00	1h00
3h	3h
2h	2h

Période de formation en entreprise

7 semaines

7 semaines

#### L'admission :

Les élèves issus des 3<sup>ème</sup> de collèges, 3<sup>ème</sup> d'insertion, 3<sup>ème</sup> SEGPA peuvent rentrer en formation CAP.

#### Les débouchés :

Les titulaires de CAP Agent de Propreté et d'Hygiène peuvent entrer en Bac pro Hygiène, Propreté, Stérilisation avec de très bons résultats en CAP.

Ils peuvent aussi entrer dans la vie active : En nettoyage hospitalier (ou en maison de retraite, établissement de cure...), en entretien machiniste (bureaux, centres commerciaux, musées, parcs d'attraction...), en petite maintenance (bureaux, copropriétés...).

